

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Moniteur éducateur

Informations sur le concours

Publié le :	29-09-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr
Date du concours :	09-12-2025
A propos du poste :	

Les moniteurs-éducateurs exercent leurs fonctions auprès d'enfants et d'adolescents handicapés, inadaptés, ou en danger d'inadaptation. Ils apportent un soutien aux adultes handicapés, inadaptés, en risque d'inadaptation ou qui sont en difficulté d'insertion ou en situation de dépendance.

Ils participent à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en liaison avec les autres personnels éducatifs et sociaux, et notamment les professionnels de l'éducation spécialisée.

Ils mettent en œuvre le projet d'établissement, les projets sociaux et éducatifs et participent à l'élaboration du rapport d'activité du service social et du service éducatif.

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	26-10-2025
Conditions de candidature :	

Les candidats doivent être titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur ou titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois- de la fonction publique.

Les candidats ne possédant pas le diplôme ou titre mentionné ci-dessus peuvent déposer une demande d'équivalence auprès de la Direction des Ressources Humaines qui est chargée de la transmettre à la D.R.E.E.T.S de

Les candidats doivent néanmoins présenter leur candidature au concours en précisant dans le corps de la lettre leur demande d'équivalence de diplôme.

ATTENTION : la demande d'équivalence de diplôme est une démarche individuelle du candidat.

A l'issue de cette commission d'équivalence diplôme, la liste des candidats autorisés à prendre part au concours est arrêtée par le directeur d'établissement organisateur du concours.

Pièces à fournir :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies ;

3° Les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné dont il est titulaire ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2). Seule l'administration est habilitée à en faire la demande.

Mail pour l'envoi des candidatures :

secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CH CHARLES PERRENS

DRH RS

121 RUE DE LA BECHADE

33076 BORDEAUX CEDEX